

ACTUA **PORC**

L'ACTUALITE DE LE FILIERE PORCINE D'Auvergne-Rhône-Alpes

interp'aura

Sommaire

AIDES AUX INVESTISSEMENTS

Rappel sur les aides régionales disponibles

BIOSECURITE

Premiers cas de FPA découverts en Espagne

POINT PCM

Activité INTERP'AURA 2025

TRACABILITE

La dématérialisation des bons d'enlèvements

EVENEMENTS 2026

Salon international de l'agriculture

L'agriculture s'invite à la foire de Lyon !

ENQUETE ELEVEUR

Lancement du Baromètre Social Eleveur

ATTRACTIVITE

La série "Porc-traits de passion, filière de vocation"

2026



Toute l'équipe d'Interp'Aura
vous souhaite une très bonne année !

Edito

"Chers acteurs de la filière porcine,

En ce début d'année 2026, je vous adresse mes meilleurs vœux, dans une période marquée par un contexte économique sanitaire et géopolitique complexe.

Face à ces difficultés, notre filière a déjà prouvé sa capacité à tenir, à s'adapter et à avancer. L'élevage porcin repose sur un collectif solide capables de surmonter les aléas.

Plus que jamais, c'est la solidarité et le travail collectif qui feront notre force. L'interprofession est pleinement mobilisée pour défendre l'élevage porcin, faire le lien avec les pouvoirs publics et renforcer le dialogue avec la société, afin de construire des réponses durables et réalistes.

C'est avec cette confiance dans notre collectif et dans la résilience de notre filière que je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2026."

Francis LE BAS, président d'Interp'Aura.

AIDE AUX INVESTISSEMENTS

Rappel sur les aides régionales disponibles

Le principal dispositif d'aide aux investissements est le Plan Bâtiment FEADER. C'est la voie obligatoire pour tout investissement significatif >10 000€, car il constitue le dispositif prioritaire et sélectif.



Si votre projet n'est pas retenu ou que votre exploitation n'est pas éligible au FEADER, il peut être soutenu via le Plan Filière Porcine, qui permet de rattraper les dossiers refusés.

Enfin, les petits investissements de moins de 10 000 € HT peuvent bénéficier d'une aide spécifique, simple et rapide, indépendante des deux premiers dispositifs.

i Pour quels type d'investissements s'appliquent toutes ces aides?

Les investissements en élevage :

- Liés à l'amélioration des coûts de production et des conditions de travail (FAF, ventilation, automatisations, etc.) ;
- Liés à la biosécurité : protection des élevages via des clôtures, gestion des cadavres en ferme, installation de SAS sanitaire, etc.
- Liés au Bien-être animal : aires d'attente et de chargement des animaux, systèmes d'anesthésie ...
- Liés aux enjeux climatiques : couvertures de fosses, systèmes de refroidissement de l'ambiance en bâtiment, économies d'énergie

2

Pour bien comprendre:





Modalités de dépôt des demandes FEADER

Demandes à déposer directement sur le portail des aides par l'éleveur ou la société:

[accès portail des aides régionales : Investir pour mon exploitation d'élevage \(FEADER - Dispositif 201\)](#)

L'éleveur doit informer INTERP'AURA du dépôt du dossier en envoyant un mail à contact@interpaura.fr



Modalités de dépôt des demandes d'aide aux petits investissements et d'aide plan filière porcine - hors FEADER (mesure 201)

Demandes à déposer directement sur le portail des aides par l'éleveur ou la société:

[accès portail des aides: Plan régional filière porcine 2023-2027](#)

L'éleveur doit informer INTERP'AURA du dépôt du dossier en envoyant un mail à contact@interpaura.fr

Tableau récapitulatif

Type d'aide	Public cible	Conditions principales	Montant / taux	Particularités
1. Plan Bâtiment – FEADER (mesure 201)	Tous les éleveurs et exploitations porcines éligibles FEADER	Dossier déposé via la Région, score minimum de 30 points, max 3 projets par exploitant	Taux d'intervention : 25 % minimum , modulations possibles	Sélectif et multifilière , dossier examiné en COSEL, prioritaire pour tous les investissements structurants
2. Plan Filière Porcine – Hors FEADER	Projets non retenus en FEADER ou structures non éligibles (SAS, SARL, SCEA...)	Lettre de refus de la mesure 201 obligatoire	Taux d'intervention : 25 % , dépenses 10 000 – 225 000 € HT, enveloppe totale : 631 000 €	Permet de ne pas laisser de côté les projets essentiels pour la filière
3. Aides aux petits investissements (<10 000 €)	Tous les éleveurs et sociétés porcines	Investissements inférieurs à 10 000 € HT (jusqu'à 15 000 € si non FEADER), indicatif de marquage du site et enregistrement BDPORC	Taux : 40 %, plafonds subvention : 4 000 €, plancher 2 000 €	Paiement unique, 2 demandes possibles par site sur la durée du plan, simple et rapide, adapté aux besoins ponctuels

BIOSECURITE

Premiers cas de FPA découverts en Espagne

Deux sangliers infectés par la FPA ont été détecté en Espagne, dans la municipalité de Cerdanyola del Valles, dans la région du Vallès Occidental, à Barcelone, ce qui représente la première détection de la maladie en Espagne depuis novembre 1994, à côté de Barcelone.

La découverte des deux carcasses de sangliers, fraîches et distantes d'environ 1 km date du 26 novembre. Elles étaient situées à proximité du campus de l'Université autonome de Barcelone.

Quelques jours plus tard **4 nouveaux sangliers ont été détectés positifs à proximité des 2 premiers** sangliers détectés.



Pour rappel:
l'Espagne a signé un accord de zonage relatif à la FPA avec la Chine mi-novembre 2025

Au 7 janvier 2026 :

47 sangliers infectés (répartis en 13 foyers) ont été détectés dans une zone restreinte de 6 km de diamètre. Derniers cas confirmés le 5 janvier 2026 (situés à proximité des cas initiaux).



4

Vigilance Fièvre Porcine Africaine

Eleveurs de porcs

Signes cliniques

- Fièvre (plus de 40°C)
- Appétit diminué
- Augmentation de la consommation d'eau
- Abattement
- Regroupements inhabituels d'animaux
- +/- Rougeurs sur la peau (oreilles, abdomen...)
- +/- Avortements et mortalité sous la mère
- Augmentation de la mortalité : doublement de la mortalité habituelle sur 15 jours dans une bande ou une salle.



SI VOUS CONSTATEZ CES SIGNES CLINIQUES, CONTACTEZ SANS DÉLAI VOTRE VÉTÉRINAIRE !

⚠ Il n'existe aucun vaccin ni traitement à ce jour.

Qu'est-ce que la Fièvre Porcine Africaine (FPA) ?

La FPA est une maladie virale contagieuse qui touche uniquement les porcs domestiques et les sangliers. Elle n'est pas transmissible à l'Homme.

La France est actuellement indemne de FPA. Son introduction sur le territoire national aurait des conséquences dramatiques pour la santé des animaux et l'économie de toute la filière (mortalité des animaux, dépeuplement des élevages infectés, blocage des mouvements d'animaux, pertes de marchés...).

Les principales sources de contamination des élevages :

- Contact direct ou indirect avec des sangliers infectés ou leur environnement ou des porcs d'élevage infectés
- Distribution à des porcs de restes alimentaire ou de produits issus de viande de porcs ou de sangliers contaminés (y compris la charcuterie)
- Contact avec des personnes, véhicules, matériels contaminés

Comment protéger les élevages ?

Par la mise en place de mesures de biosécurité : interdiction de nourrir les porcs avec des déchets de cuisine, empêcher tout contact entre les porcs des élevages et les sangliers, imposer aux personnes entrant dans les élevages le port d'une tenue et des chaussures dédiées, etc...

Pour m'aider



Pig Connect BIOSÉCURITÉ

Je demande à mon technicien ou vétérinaire un audit Pig Connect Biosécurité.

POINT PCM

Activité INTERP'AURA 2025

	Total	Poids chaud	TMP
Nombre total d'animaux	1 405 081		
Dont Porcs Charcutiers	1 394 921	98,45	60,52
Dont Truies de Reformes	6 578	174,44	
Dont Verrats de Reformes	213	168,75	
Dont Porcelets	3 369	23,51	

Retrouver l'ensemble des données d'abattage 2025 sur notre site internet :

[Je consulte les données d'abattage 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

TRACABILITE

La dématérialisation des bons d'enlèvements

Depuis 2018, l'application Pig Connect a été développée pour remplacer les bons d'enlèvement papier. Elle permet ainsi de simplifier la notification et le suivi des mouvements des porcs entre les élevages et entre les élevages et les abattoirs. Ceci en total conformité avec les obligations réglementaires de traçabilité.



5

➡ **Pour les éleveurs:**

Les bons sont remplis 2 fois plus vite grâce aux informations pré-remplies; plus d'erreurs de saisie, les bons d'enlèvement sont plus lisibles et sans mauvaises interprétations possibles. De plus, si vous n'êtes pas dans votre élevage, Pig Connect permet de suivre et modifier vos bons à distance

➡ **Pour les transporteurs:**

Dès votre arrivée sur l'élevage il vous suffit d'ouvrir l'application, le système de géolocalisation le reconnaît et le bon d'enlèvement prérempli s'affiche sur votre smartphone.

➡ **Pour les abatteurs:**

Vous récupérez instantanément les données dans votre logiciel ce qui vous permet d'anticiper et de mieux organiser les abattages. Amélioration de la traçabilité, maîtrise sanitaire accrue. Pas de resaisie, pas de problème de déchiffrement des bons d'enlèvement et plus de stockage de papier !

EVENEMENTS 2026

Salon international de l'agriculture

Le Salon International de l'Agriculture revient pour sa 62^e édition du 21 février au 1er mars 2026 à Paris Porte de Versailles. Si les bovins seront les grands absents de cette édition, les porcs eux, seront bien présents. Nous lançons donc un appel aux professionnels de notre régions qui seraient volontaires pour venir témoigner sur une journée. L'idée est de proposer aux visiteurs de rencontrer des éleveurs et d'échanger avec eux sur leur métier. Votre frais de déplacement seront pris en charge. Si vous êtes intéressés, merci de nous le faire savoir en envoyant un mail sur la boîte communication@interpaura.fr.

N'hésitez pas à nous réclamer
des entrées pour le Salon à
communication@interpaura.fr

L'agriculture s'invite à la foire de Lyon !

Du **vendredi 27 au dimanche 29 mars 2026** vous pourrez nous retrouver avec les filières bovine, ovine et caprine dans l'espace « Au cœur de nos fermes » à la Foire de Lyon. Cet espace de 4 000 m² nous permettra à nous, filières agricoles, d'aller à la rencontre des consommateurs souvent éloignés du monde agricole, de valoriser l'agriculture locale et de mettre en avant nos pratiques.



Cet espace sera découpé en plusieurs blocs d'animations :

- animaux d'élevage,
- engins agricoles,
- animations ludiques et ateliers culinaires pour présenter les différentes filières,
- marché de producteurs locaux,
- buvette et restauration

Les éleveurs de porcs de la région auvergne-rhône-alpes désireux de venir mettre en lumière leur métier auprès du grand public sont évidemment les bienvenus. Vous pouvez vous inscrire auprès d'Agathe BEREYZIAT à abereyziat@interpaura.fr

ENQUETE ELEVEUR

Lancement du Baromètre Social Eleveur

INAPORC lance, du 20 janvier au 10 février, un baromètre social des éleveurs porcins. L'objectif est simple : donner la parole aux éleveurs pour mieux comprendre la réalité du métier, les conditions de travail, le sens donné à l'activité et les attentes pour l'avenir. Cette enquête, réalisée par un organisme indépendant, repose sur des entretiens anonymes d'environ 15 minutes. Elle permettra de faire reconnaître le vécu des éleveurs, de mesurer les évolutions du métier et d'identifier des leviers d'amélioration concrets. Les résultats serviront à alimenter la démarche "Demain le Porc" et à construire des actions utiles pour la filière. Votre participation est essentielle pour refléter la diversité des situations et préparer l'avenir de l'élevage porcin français.

ATTRACTIVITE

La série "Porc-traits de passion, filière de vocation"

Nous vous en avons déjà parlé dans le précédent numéro nous avons réalisé une série de vidéos intitulée "Porc-traits de passion, filière de vocation !". Elle présente 5 portraits de professionnels qui constituent les maillons essentiels de notre filière porcine régionale : un fabricant d'aliment, une éleveuse, une cheffe d'élevage, un abatteur et une salaisonnière.

Depuis ce début d'année, ces vidéos sont publiées à raison d'une tous les 15 jours sur notre page [Linkedin](#) et sont également à retrouver sur le site [Enfin-abonporc.fr](#). Vous pouvez déjà découvrir les portraits de Lionel, fabricant d'aliment, et de Dorine, éleveuse.



7

interp'aura

Filière porcine d'Auvergne-Rhône-Alpes

Antenne de Lyon
23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07

Animation

Apolline PISSOT
06 66 61 44 12 - apissot@interpaura.fr

Communication-BDporc

Agathe BEREZYIAT
06 40 76 51 16 - aberezyiat@interpaura.fr
bdporc@interpaura.fr

Environnement-Réglementation

Aymeric MAILLOT
06 88 82 08 41 - amaillot@interpaura.fr
Vincent BRETON
06 88 82 08 35 - vbretton@interpaura.fr

Antenne d'Aubière
9 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière

Communication-Etudes

Bruno DOUNIES
06 68 55 10 28 - bdounies@interpaura.fr

PCM-BDporc

David PASSAT
06 81 57 23 24 - pcm@interpaura.fr
bdporc@interpaura.fr
Pierre BAYLE
06 85 85 18 84 - pcm@interpaura.fr
bdporc@interpaura.fr

Directeur de la publication : Francis LE BAS
Conception graphique : studioburke